

Avec le parrainage du



**MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Partenaires de l'activité physique et sportive en milieu professionnel

Communiqué de presse
Paris, le 30 septembre 2021

Agir pour promouvoir les activités physiques et sportives en milieu professionnel Signature d'une lettre d'engagement entre le ministère chargé des Sports et le Groupe VYV

Depuis 2019, le ministère chargé des Sports et le Groupe VYV collaborent dans le cadre de la Convention sport-santé 2019-2024, pour favoriser le rapprochement des acteurs du sport, de la santé, de la protection sociale et de l'entreprise.

Lors de l'évènement « Bouger collectif – c'est capital », organisé au Stadium de Toulouse, le 23 septembre dernier, Roxana Maracineanu, ministre déléguée chargée des Sports et Stéphane Junique, président du Groupe VYV ont signé une lettre d'engagement de trois ans. Ainsi, ils s'engagent à mettre en place un plan de développement de la pratique des activités physiques et sportives en milieu professionnel.

Cette collaboration va permettre de promouvoir et de communiquer, auprès des différents partenaires, adhérents et clients, autour des bienfaits sur la santé et le bien-être de la pratique régulière d'activités physiques et sportives en milieu professionnel.

Cet évènement du 23 septembre, organisé par le Groupe VYV et le MEDEF 31, a mené à la signature d'une convention de partenariat entre les deux parties et a été l'occasion pour Madame la ministre de présenter aux employeurs présents à Toulouse, les outils mis à leur disposition : la norme AFNOR SPEC construite avec les expertises des acteurs du sport et du monde du travail, les guides de bonnes pratiques pour rassurer et accompagner les employeurs, une plateforme numérique travaillée par l'Agence nationale du Sport, opérateur du ministère.

Par ailleurs, des opérations sur le terrain sont prévues tout au long de l'année :

- Un évènement organisé au Palais des Sports du Montpellier Handball, le 7 octobre ;
- Un webinaire sur les activités physiques et sportives des agents territoriaux en partenariat avec le Conseil National des Villes Actives et Sportives.

Quelques chiffres¹

- Aujourd'hui, seules 18% des entreprises proposent une initiative en faveur de la pratique physique et sportive. Dans 46% des cas, il s'agit uniquement d'actions ponctuelles ;
- 83% des salariés souhaitent pratiquer une APS dans leur journée de travail ;

¹ CNOSE, Ministère des Sports, MEDEF et UNION sport & cycle, Sport en entreprise, 2017

- 80% des employeurs qui n'offrent aucune activité physique reconnaissent néanmoins l'intérêt de cette pratique.

GROUPE VYV :

« Actuellement, les salariés ne sont que 14% à pratiquer une activité physique ou sportive sur leur lieu de travail alors qu'une pratique physique régulière améliore leur capital santé et la qualité de vie au travail. Ainsi, le Groupe VYV, Entrepreneur du mieux-vivre souhaite mettre à leur disposition ses services, qu'il s'agisse d'activité physique à visée « bien-être », d'actions sur les facteurs de risque, voire d'un retour au travail facilité par la pratique d'une activité physique adaptée. » Stéphane Junique, président du Groupe VYV

Ministère Chargé des Sports :

« Le ministère chargé des Sports a pour objectif prioritaire de favoriser le développement de la pratique de l'activité physique et sportive. Pour tous et partout. C'est une absolue nécessité alors que les ravages de la sédentarité sont de plus en plus perceptibles. Malgré la crise, nous avons tout fait pour préserver l'activité physique et soutenir le secteur sportif. Aujourd'hui, nous redoublons d'énergie pour encourager nos concitoyens à retourner dans les clubs, les salles de sport. Nous accélérons le mouvement pour renforcer la place du sport dans la vie de l'enfant, à l'école et en dehors. Chacun sait que l'entreprise est un territoire privilégié pour augmenter de manière efficace et pérenne le nombre de pratiquants dans notre pays. C'est dans cette perspective que mon ministère a bâti une feuille de route ambitieuse avec ses partenaires. Parmi nos engagements, créer des outils concrets et utiles aux entreprises pour les inciter à proposer des activités sportives à leurs salariés et agents (guides, norme AFNOR Spec...). Plus que jamais, notre rôle est de sensibiliser à la nécessité de pratiquer une activité sportive régulière pour le bien-être et la santé de chacun. » Roxana Maracineanu, ministre déléguée chargée des Sports

MEDEF 31 :

« De nombreux freins rendaient difficile la pratique des APS en milieu professionnel alors que des études ont prouvé une augmentation significative de la productivité (de 3 et 9 %) et de la rentabilité (de 4 à 14 %) de l'entreprise, une diminution des absences pour maladies et du turnover (-25 %) ainsi qu'un développement d'une image positive et de son attractivité. A travers ce partenariat, nous souhaitons accompagner nos entreprises adhérentes dans leur démarche ». Pierre-Olivier Nau, président du MEDEF 31

A propos du Groupe VYV :

Le Groupe VYV, Entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV est le 1er acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses 4 métiers (Mutuelle et assurance, Services et assistance, Soins et accompagnement, Habitat et logement social), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun : près de 11 millions de personnes protégées, 69 000 entreprises clientes en santé et en prévoyance et plus de 26 000 collectivités territoriales.

En 2020, le chiffre d'affaires du groupe est de 9,7 milliards d'euros. L'activité assurance représente 7,7 milliards d'euros dont 5,6 milliards d'euros de cotisations santé et 1,4 milliard d'euros de cotisations prévoyance. VYV3, l'offre de soins et d'accompagnement, organisée autour des pôles soins, produits

et services et accompagnement et de ses 1 400 établissements de soins et de services, génère un chiffre d'affaires de 1,9 milliard d'euros.

Acteur engagé, avec près de 45 000 collaborateurs et 10 000 élus, dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable.

www.groupe-vyv.fr



Contacts presse :

Groupe VYV : Valentine Vilarem – Chargée de communication, Relations Presse
valentine.vilarem@groupe-vyv.fr / 07 88 40 76 22

Ministère Chargé des Sports :

sec.presse.sports@sports.gouv.fr / 01 40 45 90 15

MEDEF 31 : Camille Diaz – Responsable communication & événementiel

Camille.diaz-guerin@medef31.fr / 06 38 57 50 07